



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division des examens et concours
DEC 3 – bureau des examens et concours**

Arrêté portant composition du jury chargé de délivrer le certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA)

Le recteur de l'académie de Dijon

VU le décret n°2015-885 du 20 juillet 2015 relatif aux conditions de nomination des personnels enseignants du second degré et des conseillers principaux d'éducation aux fonctions de formateur académique ;
VU l'arrêté du 20 juillet 2015 fixant l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique ;
VU la circulaire n°2015-110 du 21 juillet 2015 précisant l'organisation de l'examen et la nature des épreuves de la certification aux fonctions de formateur académique ;
VU l'arrêté rectoral du 31 août 2022 fixant les dates et modalités d'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique session 2022.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le jury chargé de délivrer le certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique, organisé au titre de la session 2023, est composé comme suit :

Président :

Monsieur PERNETTE Jean-Luc, inspecteur de l'éducation nationale – enseignement technique de mathématiques physique-chimie, rectorat de Dijon

Vice-présidente :

Madame DAUVERGNE Anne, inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale, rectorat de Dijon

Membre titulaires du jury :

Madame BOURSE Laurence, principale, collège Les Lentillères à Dijon

Monsieur FAVE Pierre-Jean, inspecteur de l'éducation nationale 1^{er} degré ASH et conseiller technique du recteur, rectorat de Dijon

Madame FOSSURIER Sylvie, formatrice académique et professeure de sciences biologiques et sciences sociales appliquées, lycée Jean Rostand à Nevers

Membre suppléants du jury :

Monsieur BELLE Fabien, principal, collège Jean Rostand à Quetigny

Madame BERTRAND Colette, proviseure adjointe, lycée Carnot à Dijon

Monsieur FLORIN Sébastien, inspecteur de l'éducation nationale 1^{er} degré de la circonscription de Mâcon Sud

Madame MAGNIN Isabelle, inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale d'éducation musicale, rectorat de Dijon

Madame OUDON Elisabeth, inspectrice de l'éducation nationale 1^{er} degré de la circonscription d'Auxonne

Madame PERREZ-LEGROS Sonny, formatrice académique et professeure d'Espagnol

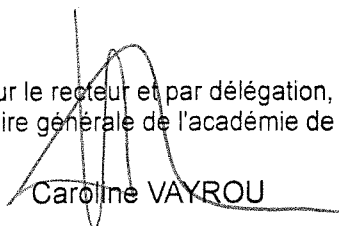
Monsieur SIERRA MORENO Paul, inspecteur de l'éducation nationale 2nde degré Sciences Biologique Sciences Sociales Appliquées

Monsieur VITTENET Éric, formateur académique et professeur d'éducation physique et sportive, collègue Robert Schuman à Mâcon

ARTICLE 2 : La secrétaire générale de l'académie de Dijon est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 03 janvier 2022

Pour le recteur et par délégation,
la secrétaire générale de l'académie de Dijon,



Caroline VAYROU